



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle d'évaluation domaniale
Téléphone : 04 95 32 88 21
Mél. : ddfip2b.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : *Eliane Tardi*
Téléphone : 04 95 32 88 21
courriel : eliane.tardi@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. DS :
Réf Lido : 2020-305V0262



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA HAUTE-CORSE
SQUARE SAINT VICTOR - CS50110
20291 BASTIA CEDEX

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
PIETRANERA
BP 32
20200 SAN MARTINO DI LOTA

Bastia, le 30/11/2020

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : parcelle de terrain

Adresse du bien : pietranera – 20200 SAN MARTINO DI LOTA

Valeur vénale : QUATRE MILLE HUIT CENTS EUROS (4 800 €).

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

1 – SERVICE CONSULTANT

Commune de San Martino di Lota
affaire suivie par : Vanessa FIGARELLA

2 – DATE

de consultation : 21/09/2020
de réception : 21/09/2020
de visite : 29/10/2020
de dossier en état : 17/11/2020

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Estimation d'une partie de parcelle dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à l'opération de requalification du centre-bourg de Pietranera, de sécurisation et d'aménagement de l'espace public.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20210601-00802021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2021

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : AB 86.

Emprise de 92 m² en nature de jardin.

5 - SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : GRAZIANI-SALADINI Annonciade

Bien estimé libre de toute occupation.

6 - URBANISME - RESEAUX

Zone UB du PLU : zone agglomérée de Pietranera et quartiers résidentiels du village et des hameaux.

7 - DATE DE RÉFÉRENCE

Évaluation à la date actuelle.

8 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VENALE

La méthode utilisée est la méthode par comparaison.

Par lettre du 04 février 2019, les propriétaires ont donné leur accord afin de céder à la commune une portion de leur parcelle au prix de 4 800 €.

Compte tenu de la configuration de la parcelle le prix fixé à **QUATRE MILLE HUIT CENTS EUROS (4 800 €)** est conforme aux prix du marché.

9 - DURÉE DE VALIDITÉ

Un an.

10 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur des Finances publiques par interim
et par délégation,
L'Inspectrice



Eliane TARDI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-212009057-20210601-00802021-DE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le préfet : 04/06/2021

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques